

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 048530

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02508 Société : NAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : HAMD AOU, Abdennakum

Date de naissance : 01.01.1954

Adresse : 91. passage KHASAN EL KAWAPAN, HAY YASMINA

Bennechid

Tél. : 0635626592 Total des frais engagés : 3200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. BEN SALAH Mouni
Anesthésie Réanimation
Clinique chaouia
3, Rue OKBA IBNOU NAFII
Berrechid
INPE:061164067

Date de consultation : 30/04/2023

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Doulours engendrés

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 3 JUN 2023

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL I. BOUACHANE

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



ORDONNANCE

Berrechid, le 01/05/2023

Cher confrère,

Jeantiez vous adresse

M^{me} Jamila Khaïla âgée de 58 ans
qui souffre pour douleurs épigastrique
avec irradiation postérieure et ictère. en
+ vomissements

A l'examen, tachycarde à 115, hypotA
à 8/5 corrigé après remplissage

Au bilan : hypo Na⁺ hypochlorémique { Na⁺ 133
IFA { urée 137 Créat 5412 hyperbilirubinémie BT 86
cytolyse { ASAT > 913 lipasémie à 1200
ALAT > 943

CRP 7u

RET : du

Je vous l'adresse par chèque
de PEE

Cordialement

~~CLINIQUE~~
3, Rue Okba Zouari
BERRECHID
Tél: 33.66.22/33.66.62 Fax: 32.57.56



مصحة الشاوية
CLINIQUE CHAOUIA



060003332

FACTURE N°M01999/23

Nom : KHAILA

Prénom : JAMILA

CONSULTATION	: 300.00DH
INJECT+PERF	: 300.00DH

Arrêté la présente facture a la somme de :

« SIX CENT DIRHAMS »

Berrechid ,30 /04/2023

CLINIQUE CHAOUIA
3, Rue Okba Ibnou Nafia
26100 BERRECHID
Tél: 32 32 57 58 Fax: 32.57.58



ORDONNANCE

Berrechid, le 30/04/2023

M^{me} Jamila Khilic

NFS

- Ionogramme, CRP, Procalcitonine, troponine, CRK, Bêta lactobaine totale, Bp, BI, LDH, hapto ASAT - ALAT, Cêpasémie
- TP - TCA, D - Dimères
- Groupage

CLINIQUE CHAOUIA
3, Rue Okba Ibnou Nafie
BERRECHID
Tél: 33 66 22 33 66 62 - Fax: 33 57 58



FACTURE N° : 23006056

BERRECHID : 30/04/2023
Nom et Prénom ... : Madame Jamila KHAILA
Prescripteur : Dr. CLINIQUE CHAOUIA

Bilan :

NFS B80+ GROU B60+ TP B40+ TCK B40+
GLY B30+ NA B30+ K B30+ CL B30+
CA B30+ PT B30+ URE B30+ CREA B30+
BILT B15+ BILD B30+ BILI B30+ CRP B100+
PROC B450+ GOT B50+ GPT B50+ CPK B100+
LDH B50+ LIPS B100+ DDIM B250+ TROP B250+

Montant Net : 2600,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de:
Deux mille six cents Dirhams et zéro centime

Dr. A HAWAZINE

LABORATOIRE CENTRAL ERRAZI
Dr Abdelhamid HAWAZINE
Pharmacien Biologiste



INPE 063060990

Mme KHAILA Jamila

Dr. CLINIQUE CHAOUIA

Date du prélèvement : 30/04/23

Dossier édité le : 30/04/2023

Code Patient : 100965



Page : 1 / 4

Prélèvement Effectué au Laboratoire

300423 003

HEMATOLOGIE

ABX PENTRA 60

Valeurs de référence

Antécédents

HEMOGRAMME sur Automate ABX Pentra 60 (HORIBA)

GLOBULES ROUGES	: 5,14	M/ μ l	(3,8 à 5.4)	08/03/21 : 5.31
HEMOGLOBINE	: 15,00	g/dL	(12.5 à 15.5)	08/03/21 : 14.80
HEMATOCRITE	: 44,70	%	(37 à 47)	08/03/21 : 44.80
V.G.M	: 86,96	μ 3	(82 à 98)	08/03/21 : 84.37
T.C.M.H	: 29,18	pg	(>00= 27)	08/03/21 : 27.87
C.C.M.H	: 33,56	%	(32 à 36)	08/03/21 : 33.04
PLAQUETTES	: 306 000	/mm ³	(150 000 à 400 000)	08/03/21 : 226000
GLOBULES BLANCS	: 26 980,00	/mm ³	(4 000 à 10 000)	08/03/21 : 8340.00
FORMULE LEUCOCYTAIRE :				
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES ..	: 89,10	%		08/03/21 : 64.00
Soit	: 24 039,18	/mm ³	(1 800 à 7 500)	
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES ..	: 0,400	%		08/03/21 : 1.000
Soit	: 107,9	/mm ³	(100 à 400)	
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	: 0,10	%		08/03/21 : 0.00
Soit	: 27,0	/mm ³	(0 à 200)	
LYMPHOCYTES	: 3,10	%		08/03/21 : 27.00
Soit	: 836,4	/mm ³	(1 000 à 4 500)	
MONOCYTES	: 7,30	%		08/03/21 : 8.00
Soit	: 1 969,5	/mm ³	(2 00 à 1 000)	
TOTAL.....	: 100,00	%		

GROUPAGE SANGUIN

Valeurs de référence

Antécédents

GROUPAGE

1 ère Détermination:

Groupe.....: O

Rhésus.....: Positif



INPE 063060990



Dr. CLINIQUE CHAOUIA

Date du prélèvement : 30/04/23

Dossier édité le : 30/04/2023

Code Patient : 100965

Mme KHAILA Jamila

Page : 2 / 4



Prélèvement Effectué au Laboratoire

300423 003

HEMOSTASE

Valeurs de référence

Antécédents

TAUX DE PROTHROMBINE :

Effectué sur l'automate de coagulation STA SATELLITE de STAGO

T.P : 54 %

Témoin : 100 %

I.N.R : 1.54

VN (70 a 100)

I.N.R.Valeurs conseillées

- Prévention recidives thromboses veineuses 2 < INR < 3

- Prévention thromboses artérielles et sur prothèse valvulaire 2,5 < INR < 4

- Risque hémorragique INR > 5

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVEE (T.C.A)

Effectué sur STAGO

Temps Patient : 26,00 sec

Temps Témoin : 30,00 sec

Rapport (Patient/ Témoin) : 0,87 (Adulte : < à 1,20)

(Enfant : < à 1,30)

BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20i

Valeurs de référence

Antécédents

GLYCEMIE A JEUN : 2,15 g/l
ou : 11,93 mmol/l

(0.7 à 1.10)

08/03/21 : 1.31

(3,88 à 6,12)

SODIUM : 133,00 mmol/l

(133 à 148)

POTASSIUM : 4,60 mmol/l

(3.5 à 5.00)

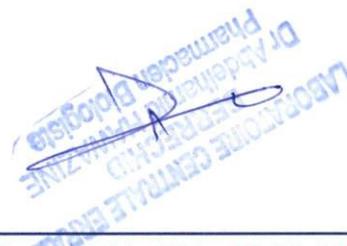
08/03/21 : 3.60

CHLORE : 87,90 mmol/l

(94 à 108)



INPE 063060990



Dr. CLINIQUE CHAOUIA

Date du prélèvement : 30/04/23

Dossier édité le : 30/04/2023

Code Patient : 100965



Mme KHAILA Jamila

Page : 3 / 4

Prélèvement Effectué au Laboratoire

300423 003

CALCIUM	: 75.48	mg/l	(86 à 103)	
	ou : 1,89	mmol/l	(2,20 à 2,55)	
PROTIDES	: 51	g/l	(64 à 83)	
UREE	: 1,37	g/l	(0,13 à 0.43)	08/03/21 : 0.11
	ou : 22,74	mmol/l	(1,70 à 7,60)	
CREATININE	: 54,24	mg/l	(7.0 à 13.0)	08/03/21 : 7.96
Méthode Enzymatique	ou : 477,31	µmol/l	(44 à 106)	
BILIRUBINE Total	: 86,25	mg/l	(< à 12)	
	ou : 147,49	µmol/l		
BILIRUBINE DIRECTE	: 67,97	mg/l	(< à 4.0)	
	ou : 116,23	µmol/l	(0 à 5.13)	
BILIRUBINE INDIRECTE	: 18,28	mg/l	(< à 10)	
	ou : 31,26	µmol/l	(0 à 17.10)	
PROTEINE C REACTIVE (CRP) ..	: 74,00	mg/l	<6	08/03/21 : 6.50
PROCALCITONINE (PCT)	: 14,480	ng/ml		
Technique ELFA sur MINIVIDAS Biomerieux				

Interprétation:

- Les valeurs <0.50 ng/ml représentent un faible risque de sepsis sévère ou de choc septique.
- Les valeurs >2.0 ng/ml représentent un risque élevé de sepsis sévère ou de choc septique

NB: PCT présent un grand intérêt clinique comme marqueur précoce, sensible, spécifique et stable des infections bactériennes, parasitaires et fongique sévère.

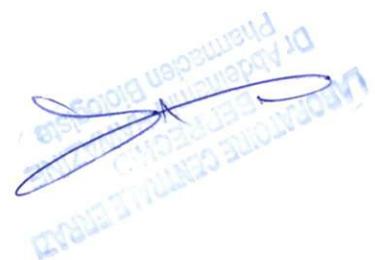
La PCT permet notamment d'effectuer un diagnostic différentiel entre:

- Infection bactérienne ou virale.
- Processus infectieux ou inflammatoire.
- Infection généralisée ou locale.

sa concentration et corrélé à la gravité de l'infection et son évolution permet de suivre l'efficacité du traitement mis en place.



INPE 063060990





Mme KHAILA Jamila

Dr. CLINIQUE CHAOUIA

Date du prélèvement : 30/04/23

Dossier édité le : 30/04/2023

Code Patient : 100965



Page : 4 / 4

Prélèvement Effectué au Laboratoire

300423 003

ENZYME

VITROS 350		Valeurs de référence	Antécédents
TRANSAMINASES ASAT (GOT) ...	> 913	UI/l à 37°C (< à 31)	08/03/21 : 21
TRANSAMINASES ALAT (GPT) ...	> 942	UI/l à 37°C (< à 34)	08/03/21 : 19
C.P.K	1 770,00	UI/l à 37°C (< à 195)	
L.D.H	1 196	UI/l à 37°C (125 à 220)	
LIPASE	> 1200	UI/l à 37°C (< 60)	

Technique photométrique sur ARCHITECT ABBOTT.

HEMOSTASE

		Valeurs de référence	Antécédents
D-DIMERES	7 330,00	ng/ml (N : < 500)	

Thermo Fisher Scientific

MARQUEURS CARDIAQUES

		Valeurs de référence	Antécédents
TROPONINE "I"	0,058	ng/ml < à 0.05	

Technique Chemiluminescence sur Abbott Architect

Valeur de reference:

- < a 0.05 ng/ml sujet apparemment sain
- > a 0.06 ng/ml souffrance myocardique
- > ou = a 0.5 ng/ml suspicion D IDM un 2 prelevement est necessaire pour confirmer



INPE 063060990

Dr. HAZN BILOG
 LABORATOIRE CENTRAL
 ERRAZI